

**SEMINAIRES DE LA HAAC SUR LES TEXTES
REGLEMENTAIRES ET LEGISLATIFS A L'ENDROIT
DES PROFESSIONNELS DE LA PRESSE**

**DISCOURS DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES
MEDIAS, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

Lomé, 18 mars 2024

Monsieur le Président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication,

Mesdames et messieurs les Responsables des Organisations professionnelles de la presse,

Mesdames et messieurs les Directeurs d'Entreprises de presse,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs les Participants,

Chers journalistes,

L'on pourrait penser, à nous voir rassemblés ici ce matin, qu'il est question d'élections législatives et régionales en préparation dans notre pays. Et qu'il est aussi question des professionnels des médias. En réalité le sujet est formé de trois brins qui doivent être tissés solidement pour former une corde utile. 1. Les élections dans les médias 2. Les médias dans le processus électoral. Et 3. Le Togo, notre pays.

Je voudrais à cet égard vous proposer, chers amis des médias, de définir ensemble une ligne directrice et d'en

fixer les repères, afin de pouvoir naviguer en toute sécurité durant cette période et d'arriver à bon port.

Notre ligne directrice aura pour balises deux expressions importantes : Responsabilité et crédibilité. Ce sont en effet les premiers mots qui me viennent à l'esprit toutes les fois où sont évoqués les impératifs croisés d'une information de qualité sur fond de liberté de la presse.

La présente circonstance ne dérogeant pas à la règle, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma gratitude à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication pour avoir initié, dans le cadre des élections législatives et régionales prochaines, cette série de séminaires qui s'étend à l'ensemble du territoire national, à l'endroit des professionnels de la presse, sur les textes réglementaires.

Cette initiative est parfaitement alignée avec notre ambition de promouvoir l'éthique et la déontologie dans le secteur de la communication, et notre détermination à garantir des élections législatives et régionales transparentes, équitables, apaisées et démocratiques, suivant les très hautes orientations du **Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé.**

L'importance des séminaires qui se tiendront à Lomé, Atakpamé et Kara du 18 au 26 mars n'est donc plus à démontrer.

Ces rencontres permettront notamment de rappeler aux médias de notre pays les obligations de traitement professionnel de l'information en période électorale, conformément aux dispositions du Code de la presse et de la communication en République Togolaise.

Ces textes réglementaires, pour rappel, établissent les principes fondamentaux de la liberté de presse, du droit d'accès à l'information, du pluralisme des contenus et de la responsabilité des médias vis-à-vis de la société.

Chers amis professionnels de la presse, vous avez un rôle crucial à jouer dans la promotion de la démocratie et la consolidation de l'État de droit ; Parce que vous êtes à la fois le porte-voix de nos compatriotes et les garants du bon fonctionnement de nos institutions.

C'est la raison pour laquelle vous n'avez pas d'autre choix que celui d'exercer votre métier *-et j'en viens là aux repères que j'ai mentionnés à l'entame de mon propos-* d'exercer

donc votre métier avec rigueur, avec objectivité et avec une éthique conforme aux règles déontologiques dont vous n'ignorez rien. Ce faisant, vous êtes certain d'être en phase avec les prescriptions légales applicables au secteur, qui ont été établies de façon inclusive et participative.

Je voudrais saisir cette opportunité pour rappeler que le gouvernement, à travers le ministère de la communication et des médias, demeure attaché aux échanges entre acteurs pour porter la corporation vers toujours plus de professionnalisme, et attentif aux propositions concrètes que vous pouvez formuler pour continuer d'améliorer les conditions d'exercice de la profession de journalistes dans notre pays.

Notre objectif commun est de renforcer la liberté de presse et de garantir un environnement favorable à l'exercice de votre métier et à la viabilité des entreprises de presse.

Chers professionnels de la presse,

Les élections législatives et régionales que prépare notre pays constituent un moment important de la vie nationale, que vous devez aborder à l'aune des enjeux historiques et politiques mais également en restant pleinement conscients

du contexte sécuritaire qui appelle de votre part l'impératif d'une contribution éclairée et responsable pour permettre à nos concitoyens d'exercer librement leur droit de vote.

C'est la diffusion d'informations fiables, impartiales et objectives aux citoyens qui éclairera cet exercice.

En cette période aux enjeux multiples pour notre pays, je voudrais donc vous appeler une fois encore à faire preuve de professionnalisme, de rigueur et d'intégrité dans votre travail quotidien ô combien essentiel pour l'équilibre et l'avenir de la République.

Si la démocratie est un temple, vous en êtes les gardiens. Si elle est un chantier, vous en êtes les ouvriers. De votre vigilance et de votre dextérité naîtra la société juste, ouverte et démocratique à laquelle nous aspirons.

Je vous encourage, en conséquence, à profiter pleinement de ces séminaires pour enrichir vos connaissances, échanger des expériences et renforcer vos compétences professionnelles.

Main dans la main, œuvrons pour un journalisme de qualité, au service de l'intérêt général et du bien-être de notre nation.

Je souhaite plein succès à cette série de séminaires, avec la conviction que nous sortirons de cette expérience renforcés et mieux préparés à relever les défis à venir.

Je vous remercie de votre aimable attention.